

P-526

Pétition reçue le 16.09.2024

Luc  
I. Roch-Petrucci

Pétition adressée au Conseil Municipal de la Ville de Genève, au Conseil d'Etat, et au Grand Conseil de la République et canton de Genève

**« Pour que l'Etat et la Ville préservent des logements locatifs accessibles et bon marché »**

Il a été rapporté dans la presse la mise en vente aux enchères publiques par l'Office cantonal des poursuites d'environ 250 logements situés dans le quartier de Champel. Au vu de la crise du logement que connaît Genève depuis plus de 40 ans, nous souhaitons éviter d'aggraver encore davantage la situation en écartant le risque d'opération immobilière spéculative qui pourrait survenir en cas de rachat de ces immeubles par des investisseurs privés.

C'est pourquoi nous aimerions que l'Etat et la Ville saisissent cette opportunité afin d'évaluer une éventuelle acquisition conjointe de ces biens, pour minimiser les coûts tout en préservant ces logements dans le parc locatif longue durée avec des loyers abordables.

Pour garantir également une diversité de logements, ainsi qu'une stabilité des prix sur le long terme, nous suggérons également une participation des coopératives d'habitation, ce qui permettrait aussi de faciliter l'opération au niveau de sa faisabilité, sous la supervision des autorités cantonales et municipales.

Pour ces raisons, nous demandons au Canton et à la Ville :

- de s'unir afin d'évaluer conjointement la possibilité de procéder à l'acquisition des 250 logements d'habitation dans le quartier de Champel, faisant l'objet d'une mise en vente aux enchères publiques par l'Office cantonal des poursuites ;
- de favoriser également la diversité des offres de logements en intégrant dans cette opération des coopératives d'habitation ;
- une fois l'opération réalisée, de maintenir ces logements à disposition du parc locatif Genevois accessible et bon marché.

PRENOM	NOM	ADRESSE	SIGNATURE
--------	-----	---------	-----------

--	--	--	--